



MAIRIE
73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83
@ contact@stpaulsurisere.fr

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022 à
19 H 00**

Présents :

Mme AVRILLIER Véronique, Mme GUILLARD Emmanuelle, Mme Nelly MICHAULT, Mme LEGER Sylviane, M GUILLARD Jérôme, M MARTIN-CORREIA Franck-Olivier, M GONTHIER Bernard, M. Franck PORRET (en visio), M. Robin DEVRIEUX-PONT, M. Germain GUILLOT, M. Pierre-Yves PERRIER, M. Marc ASSET.

QUORUM : 13

Absent(es) : Mme BLANC Stacy

Absent(es) excusé(es) : M. PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD Christian.

Pouvoir de vote : M. PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD Christian à Mme AVRILLIER Véronique.

Secrétaire de séance : M. DEVRIEUX-PONT Robin.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 14 avril 2022 est approuvé.

Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence :

Décision	Tiers	Objet	Montant
02	Granimond	Ossuaire Polymère 120 reliquaires	15 967.20€ TTC
MBC	Eiffage	Travaux complémentaires rue de la Source	1 668.76€ TTC
MBC	Eiffage	Tvx complémentaires rue de la Source	2 563.73€ TTC
MBC	Eiffage	aménagement parking devant le bassin	
MBC	Eiffage	Tvx complémentaire le Parc d'en Haut	1 308.04€ TTC
MBC	Eiffage	Place de la mairie réfection enrobés mise à la côte d'une grille	962.54€ TTC
MBC	Eiffage	Réfection enrobés chemin du Cray	20 961.80€ TTC
MBC	Eiffage	Route des 3 villages enrobés devant poteau incendie	627.89€ TTC
DV.1.M2.XZ.4	AC	Diagnostic amiante, plomb, élec la Cure	450.00€ TTC
031	Environnement		
D/52	Perrier Sébastien	Débroussaillage piste forestière	3 876.00€ TTC
D/53	Perrier Sébastien	Fauchage des voies communales juin	6 182.40€ TTC
D/54	Perrier Sébastien	Fauchage des voies communales septembre	2 472.96€ TTC

Pour information, dépenses effectuées depuis le début de l'exercice comptable 2022 :

1. **FONCTIONNEMENT :**
Dépenses totales : 182 105.35€
Recettes totales : 218 808.69€

2. **INVESTISSEMENT :**
Dépenses totales : 17 932.93€
Recettes totales : 135 135.20€

ORDRE DU JOUR :

1. **Attribution du logement F4 au-dessus de l'école :**

La commission urbanisme s'est réunie le vendredi 29 avril afin d'attribuer le logement F4 au-dessus de l'école.

Sept dossiers ont été examinés. Le choix du candidat s'est porté sur M. Johan Bar. Nous avons appris que pour un logement vide de meuble, le dépôt de garantie ne pouvait dépasser un mois de loyer, nous devons donc modifier le contrat de location dans ce sens.

Mme le Maire demande aux membres de l'assemblée l'autorisation de signer le contrat de location.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

2. **Restitution de la caution de l'appartement F1 de la mairie :**

Mme le Maire rappelle que le logement F1 situé au-dessus de la mairie, a été libéré le 21 mars 2022 par le locataire. Ce dernier avait versé un dépôt de garantie d'un montant de 250€ (deux cent cinquante euros). Il convient de délibérer pour la restitution ou non de ce dépôt de garantie.

Pour mémoire, l'état des lieux sortant fait apparaître un ménage non fait, les trous n'ont pas été rebouchés, les mitigeurs de la baignoire sont à changer (2 devis de plomberie, le 1^{er} à 1 632.54€ Energie climat, le second à 1 652.04€ Rosat Agencement).

Au vu de ces devis, il est proposé de ne pas restituer le dépôt de garantie à M. Pondruel, cela couvrira une infime partie des travaux de remise en état.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

3. **Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} juillet 2022 :**

Mme le Maire informe les membres de l'assemblée que notre agent technique rempli les conditions d'ancienneté pour être promu au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au 1^{er} juillet 2022. Pour ce faire, il convient de créer le poste par délibération afin de pouvoir nommer l'agent le moment venu.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

4. **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la DETR, pour la construction d'un ossuaire communal :**

Mme le Maire rappelle la nécessité de construire un nouvel ossuaire, celui existant ayant été fermé à perpétuité pour saturation en date du 03 décembre 2020, par arrêté municipal n° 30/2020.

Cet ossuaire permettra à la commune de récupérer du terrain commun dans l'enceinte du cimetière, les places libres étant de plus en plus rares.

Le coût de cet investissement est de 13 306.00€ HT soit 15 967.20€ TTC.

Le Conseil Départemental, dans le cadre de la DETR, peut apporter son soutien financier, il convient donc de solliciter ce dernier afin d'obtenir la subvention la plus élevée possible, de demander l'autorisation d'engager les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 13

5. Planning permanences scrutins des élections législatives des 12 et 19 juin 2022 :

Comme pour les élections présidentielles, il convient d'organiser les permanences pour les scrutins des 12 et 19 juin. Mme le Maire propose la même organisation, à savoir 3 personnes en permanence sur des plages de 2h00.

Après débat, il est proposé de faire des permanences de 2h30 le dimanche 12, et des permanences de 2h le dimanche 19 juin réparties comme suit :

Dimanche 12/06 :

8h – 10h30 : Véronique Avrillier, Présidente – Emmanuelle Guillard, secrétaire – Jérôme Guillard, assesseur titulaire- Marc ASSET, assesseur titulaire.

10h30 – 13h00 : Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, Bernard GONTHIER

13h – 15h30 : Nelly MICHAULT, Sylviane LEGER, Pierre-Yves PERRIER.

15h30 – 18h : Véronique Avrillier, Présidente – Emmanuelle Guillard, secrétaire – Jérôme Guillard, assesseur titulaire- Marc ASSET, assesseur titulaire

Dimanche 19/06 :

8h – 10h : Véronique Avrillier, Présidente – Emmanuelle Guillard, secrétaire – Jérôme Guillard, assesseur titulaire- Robin DEVRIEUX-PONT, assesseur titulaire.

10h – 12h : Christian PECHERAND-CHARMET-GAVILLOUD, Franck-Olivier MARTIN-CORREIA, Robin DEVRIEUX-PONT.

12h – 14h : Nelly MICHAULT, Sylviane LEGER, Pierre-Yves PERRIER.

14h – 16h : Germain GUILLOT, Bernard GONTHIER, Franck PORRET.

16h – 18h : Véronique Avrillier, Présidente – Emmanuelle Guillard, secrétaire – Jérôme Guillard, assesseur titulaire- Robin DEVRIEUX-PONT, assesseur titulaire.

URBANISME :

Décisions DP/PC :

DP ACCORDEES		
France Solar pour M. Piscia Lionel	3134 rte des 3 villages	Pose de 18 panneaux photovoltaïques
Birtelle Laurent et Cors Nathalie	706 rte des 3 villages	Remplacement de fenêtres + modification de Couleurs et suppression de 6 fenêtres
Boisneault Kévin	177 chemin Arcabas	Surélévation salle de bain existante par Extension bois

PC REFUSE		
GAEC la bergerie de St Paul	1765 rte des 3 villages	Nouvelle construction (stockage de fourrage et Tunnel à usage de bergerie paillée)

COMMUNICATION DES DIVERS INFORMATIONS ENTRE LA MAIRIE ET LES ELUS :

Est-ce que les divers moyens de communications mises en place vous conviennent ?

Réponses : oui très bien

Les boîtes mails fonctionnent pour tout le monde ?

Réponses : il reste Mme Nelly Michault et M. Pierre-Yves Perrier à paramétrer (en cas de problème vous pouvez vous rendre à TA Informatique à Albertville).

ONF – FORET

MONSLACON :

Le RTM suite à sa visite du 20 avril dernier, nous demandait de mettre des bâches au niveau de l'affaissement afin d'éviter que l'eau ne pénètre dans les fissures, ces travaux ont été effectués par les agents techniques.

COURRIERS PROPRIETAIRES :

Au vu des dégâts constatés sur les différentes routes à la sortie de l'hiver, plusieurs courriers ont été envoyés aux propriétaires riverains afin de dégager les talus amonts et aval pour permettre à l'épaveuse de passer dans de bonnes conditions.

Concernant la piste de Charvan, M. Franck-Olivier Martin-Correia propose la mise en place d'une convention de passage avec les propriétaires pour la remise en état de celle-ci. Nous allons prendre attache auprès de notre assurance ainsi que du CDG 73 et d'Agate afin de savoir ce qui est légalement possible.

SCIERIE MARTIN LAPIERRE :

Une demande a été faite auprès du garde ONF afin de finir les bostryches achetés l'année dernière. Au vu de la présence de la neige sur certaines portions de route, il a été demandé au garde de reporter cette opération.

Pour information

Date de la prochaine réunion du conseil : jeudi 30 juin 2022 à 19h

Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique AVRILLIER

Nous avons reçu un courrier de Mme Anselme nous demandant la pose de glissières de sécurité afin d'éviter que des voitures ne sautent la route et se retrouvent dans son jardin. Un courrier va être adressé au Département, car ce virage dangereux se trouve sur le RD 66.

Messieurs Varcin et Coster ont pris rendez-vous le 16 mai à 15h00 afin d'échanger avec Mme le maire et un adjoint sur la cession d'exploitation de M. Varcin de l'alpage de Charvan ainsi que la reprise éventuelle de l'alpage par M. Coster, les membres du conseil qui souhaitent assister à cet entretien sont les bienvenus.

Les travaux du hangar du Parc sont bientôt terminés. Il est demandé aux habitants de ce hameau de veiller, lors des livraisons futures, à prévenir les transporteurs afin qu'ils utilisent un véhicule adapté pour ne pas arracher le cheneau.

De plus, lorsque les agents de la commune se chargent d'un chantier, il est demandé aux habitants de ne pas intervenir dessus. Les ouvrages sont interdits aux particuliers, en cas d'accident, la commune se décharge de toute responsabilité.

Sur ce chantier, des personnes se sont permises de rajouter des clous sur la bâche qui protégeait le toit du hangar, sans grande précaution, ce qui a abimé la bâche prêtée par notre agent. Même si cela part d'une bonne intention, le matériel endommagé devra être remplacé, chose non prévue au budget...

M. Marc Asset propose de mettre des panneaux « Chantier interdit au public »

Mme Emmanuelle GUILLARD

Propose de faire de nouveau un rappel « citoyen » afin de sensibiliser les administrés sur les dépôts sauvages d'ordures, la taille des arbres, le savoir vivre ensemble.

Mme Sylviane LEGER

Demande de nettoyer le petit par terre de fleurs devant le cimetière.
Réponse : M. Véronique Avrillier a commencé mais n'a pas encore eu le temps de tout faire.

M. Franck-Olivier MARTIN-CORREIA

A assisté à la réunion de présentation des dispositifs d'aides aux communes, en présence de M. Wauquiez. Nos conseillers(ères) régionaux sont ; M. Fabrice Pannekoucke et Mme Séverine Vibert. La région a souhaité simplifier les dispositifs, ceux qui nous concernent principalement sont ;

- Le contrat région / 4 ans
- Bonus ruralité attribution de 40% d'aides pour les communes de moins de 2000 habitants, possibilité de déposer les dossiers au fil de l'eau.

Il ne faut pas hésiter à solliciter nos conseillers régionaux pour des projets particuliers qui ne rentreraient pas dans ces dispositifs.

M. Franck PORRET

Lors du scrutin des présidentielles, j'ai été interpellé par des administrés sur les chemins qui vont du Cudray à Monslacon et celui de Lerettaz à Monslacon qui ne seraient plus praticables depuis au moins 2 ans.

Réponse : Il y a bien des arbres en travers sur ces 2 chemins mais cela ne date pas depuis 2 ans, mais uniquement depuis cet hiver.

M. Curtillat regrette d'avoir reçu un courrier concernant ces arbres, il aurait préféré qu'on vienne lui en parler directement.

Réponse : Le courrier a été fait uniquement afin d'avoir une trace écrite en cas de problème, plusieurs administrés ont reçu le même type de courrier afin de les sensibiliser à l'entretien de leurs parcelles afin d'éviter un bouchon ou un débordement au niveau des ruisseaux. Nous informerons également les services d'Arlysière / Gémapi compétents sur les ruisseaux.

Serait-il envisageable de couper l'éclairage public la nuit afin de réaliser des économies comme cela se fait dans d'autres communes ?

Réponse : Des frais ont déjà été engagés pour mettre des ampoules à leds sur la commune ainsi que des horloges astronomiques. C'est un sujet dont il faudra débattre en commission de travaux.

M. Robin DEVRIEUX-PONT

Propose une réunion le lundi 23 mai à 19h00 en mairie, afin d'échanger sur le projet de rencontres citoyennes mais également fixer un planning des rencontres.

Il faudra prévoir un lien visio pour M. Porret.

M. Marc ASSET

Prévoir une réunion de la commission travaux concernant le F1 à 18 ou 19h.

Avons-nous des nouvelles d'Arlysière concernant les travaux concernant l'eau ?

Réponse : non pour l'instant pas de retour de leur part, nous allons prendre rendez-vous avec M. Lombard.

Tour de table des personnes qui assistent au conseil : RAS

Fin de la séance : 20h30

Le Maire,
Mme Véronique AVRILLIER

